

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00311

Numéro SIREN : 056 503 097

Nom ou dénomination : BMRA

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2021 sous le numéro de dépôt 8652

Designation de l'entreprise		B.M.R.A. **Provisoire**		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		2080 Avenue des Landiers 73024 CHAMBERY cedex		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numero SIRET*		0 5 6 5 0 3 0 9 7 0 0 8 1 0		Neant		<input type="checkbox"/>	
				Exercice clos le		31/12/2020	
		Brut 1		Amortissements provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appele (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de developpement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	23 436	AG	23 436	0
		Fonds commercial (1)	AH	21 490 266	AI	6 243 906	15 246 360
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	17 934 978	AO	9 837 812	8 097 166
		Constructions	AP	32 040 179	AQ	22 575 713	9 464 466
		Installations techniques, materiel et outillage industriels	AR	17 039 666	AS	13 406 703	3 632 963
		Autres immobilisations corporelles	AT	21 229 091	AU	14 896 570	6 332 521
		Immobilisations en cours	AV	1 620 791	AW		1 620 791
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluees selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	34 715 940	CV		34 715 940
		Creances rattachées a des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF	4 496	BG		4 496
		Autres immobilisations financieres*	BH	35 500	BI		35 500
	TOTAL (II)		BJ	146 134 342	BK	66 984 140	79 150 202
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	24 559	BM		24 559
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	49 017 280	BU	1 698 215	47 319 065
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	25 068	BW		25 068	
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	29 403 825	BY	4 546 938	24 856 887
		Autres creances (3)	BZ	9 318 635	CA		9 318 635
		Capital souscrit et appele, non verse	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités		CF	659 569	CG		659 569	
Comptes de regularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 223 040	CI		1 223 040	
	TOTAL (III)	CJ	89 671 977	CK	6 245 153	83 426 824	
	Frais d'émission d'emprunt à etaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	235 806 319	1A	73 229 293	162 577 026	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financieres nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de reserve de proprie * Immobilisations		Stocks		Creances			

Formulaire obligatoire, article 53 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise B.M.R.A. **Provisoire**		Neant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse 6 741 180)	DA	6 741 180
	Primes d'émission, de fusion, d'apport.	DB	12 669 921
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Reserve légale (3)	DD	660 195
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE	212 388
	Reserves reglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont reserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	852 103
	Report à nouveau	DH	29 361 029
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 931 532
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions reglementées *	DK	1 192 557
	TOTAL (I)	DL	62 620 903
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	681 461
	Provisions pour charges	DQ	6 053 384
	TOTAL (III)	DR	6 734 845
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes aupres des établissements de crédit (5)	DU	33 763
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 781 810
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	883 437
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49 645 619
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 266 260
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 466 193
Autres dettes	EA	31 144 195	
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)	EB	0
TOTAL (IV)	EC	93 221 278	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	162 577 026
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de reevaluation (1959) Ecart de reevaluation libre Réserve de reevaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont reserve speciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	92 198 469	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	33 763	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire, article 53 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise B.M.R.A. **Provisoire**		Exercice N				Neant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	271 189 773	FB	1 399 410	FC	272 589 184	
	Production vendue { biens * services *	FD	320	FE		FF	320	
		FG	7 364 870	FH	223 474	FI	7 588 345	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	278 554 964	FK	1 622 885	FL	280 177 848	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	40 424	
	Subventions d'exploitation					FO	12 550	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 662 400	
	Autres produits (1) (11)					FQ	794 849	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	286 688 070
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	195 277 930	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-4 713 168	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	-4 717	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-4 219	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	35 842 850	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 029 146	
	Salaires et traitements*					FY	25 429 979	
	Charges sociales (10)					FZ	10 155 761	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	3 924 861
							GB	
	Sur actif circulant dotations aux provisions*					GC	3 196 953	
	Pour risques et charges dotations aux provisions					GD	1 106 900	
Autres charges (12)						GE	2 299 478	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	276 541 754	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	10 146 316	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 492 610	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	31	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	98 017	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	3 590 659	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	201 343	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	201 343	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 389 316	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	13 535 632	

Designation de l'entreprise B.M.R.A. **Provisoire**		Neant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 43 998	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 529 554	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC 675 809	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 1 249 361	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 100 822	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 109 924	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 91 199	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 301 946	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI 947 416	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ 677 945	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 2 873 571	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 291 528 090	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 280 596 559	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN 10 931 532	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY 498 036
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP 1 352 108
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ 3 492 610
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK 180 631
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		AI 33 571
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	joindre en annexe) Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			43 998	
PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS			517 131	
AUTRES PRODUITS EXCEP			12 423	
REP. PROV. AMORT. DER OGATOIRES			407 587	
REPRISE PROV UP P/UTILISATION			5 970	
(8)	Detail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Société BMRA

SAS au Capital de 6 741 180 Euros

Siège Social : 2080 avenue des Landiers – 73024 CHAMBERY Cedex

056 503 097 R.C.S. CHAMBERY

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2020

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	2
1.1. Impacts liés à la pandémie de Covid-19.....	2
2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	3
2.1. Principes comptables	3
2.2. Principales méthodes utilisées	3
2.2.1. Immobilisations et amortissements.....	3
2.2.2. Stocks	5
2.2.3. Créances.....	5
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises	5
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants	5
2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail	6
2.2.7. Provision pour risques et charges	6
2.2.8. Chiffre d'affaires	6
3. NOTES SUR LE BILAN.....	6
3.1. Immobilisations.....	6
3.2. Actif circulant.....	8
3.3. Capitaux propres	8
3.4. Provisions pour risques et charges, pour dépréciations d'actif, et réglementées	9
3.5. Etat des créances et dettes par échéances.....	10
3.6. Comptes rattachés	11
3.7. Transactions avec des parties liées.....	13
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	13
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires.....	13
4.2. Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges	13
4.3. Résultat financier.....	14
4.4. Résultat exceptionnel	14
4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel	15
4.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....	15
5. AUTRES INFORMATIONS.....	15
5.1. Engagements financiers	16
5.2. Effectif moyen	16
5.3. Rémunération des organes d'Administration	16
5.4. Consolidation.....	16
5.5. Intégration fiscale	17
5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan.....	17
5.7. Autres éléments significatifs	17
5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	17

L'activité de la société est le négoce de matériaux de construction.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12 avril 2021 par le Président.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits caractéristiques de l'exercice sont les suivants :

Au 1^{er} janvier 2020, la Société a pris en location-gérance six fonds de commerce de négoce de matériaux de construction situés en Drôme et Ardèche, appartenant à la Société COMASUD, faisant partie du même Groupe. Le 29 novembre 2020 est intervenu l'apport partiel d'actif de la Société COMASUD à la Société BMRA de ces six établissements lui appartenant, constituant une branche autonome d'activité, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020. En rémunération des apports, le Société BMRA crée 9100 actions nouvelles attribuées à la Société COMASUD, par augmentation de son capital de 139 230€. Le capital de la Société s'élève désormais à 6 741 180€.

Fermeture de l'agence d'Ygrande le 05/10/2020

Changement de Directeur Général le 01/12/2020

1.1. Impacts liés à la pandémie de Covid-19

L'activité de la Société BMRA a été fortement impactée par la pandémie de Covid-19 au cours du premier semestre 2020, alors que le second semestre aura vu un quasi-retour à la normale.

Dans ce contexte, les mesures prises par la Société pour faire face à la crise engendrée par la pandémie se sont manifestées à la fois par des décisions rapides prises dans le respect des priorités principales du Groupe Saint-Gobain :

- La santé et la sécurité des collaborateurs et autres parties prenantes,
- Le suivi du niveau de trésorerie de la Société, avec des mesures strictes, de réduction des coûts et des investissements et de contrôle du besoin en fonds de roulement, accompagnant les actions spécifiques de renforcement de la trésorerie du Groupe Saint-Gobain, Les dispositifs de report d'échéances fiscales et sociales n'ont pas été utilisés par la Société.
- La poursuite du service aux clients, avec un recours accru au digital dès le début de la crise, poursuivi par la mise en place de nouveaux services pour adapter les solutions aux besoins post-coronavirus.
- La préparation précoce des conditions de redémarrage des installations commerciales et logistiques, qui a permis d'accompagner au mieux la reprise dès que les mesures restrictives ont été levées.

Parallèlement à des mesures de réduction des coûts, la Société a pu utiliser les dispositifs de soutien mis en place par le gouvernement en France. Elle a notamment bénéficié, au cours du 1^{er} semestre 2020, des mesures de chômage partiel, comptabilisés en réduction des charges salariales afférentes.

Les charges générées par les mesures prises en réponse à la crise de Covid-19, liées aux dépenses spécifiques de protection sanitaire (masques, gel hydro alcoolique, tests...), ont été intégralement comptabilisées en charges opérationnelles.

Les effets de la pandémie, bien qu'en très forte atténuation au cours du second semestre, ont néanmoins été considérés dans la valorisation des actifs à la date de clôture.

La revue des comptes clients suite aux conséquences de la crise de Covid-19 n'a pas fait apparaître de risques majeurs de défaut de paiement.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation compte-tenu de l'appartenance au groupe Saint-Gobain
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthode comptable décrits ci-dessous
Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production. Le coût de production comprend :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.

La société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

a) Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés. En revanche, les coûts de développement correspondant à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont enregistrés en immobilisations incorporelles pendant l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée du projet, n'excédant pas 5 ans.

Les brevets et marques pour lesquelles la durée de consommation des avantages économiques attendus est déterminable sont amortis linéairement sur une durée réelle d'utilisation allant de 7 à 20 ans. Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis linéairement sur une durée allant de 3 à 5 ans selon leur durée de vie estimée.

Les fonds de commerce inscrits au bilan qui faisaient l'objet d'un amortissement continuent d'être amortis sur leur durée résiduelle restante. Ceux qui avaient une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, à l'exception de celles acquises antérieurement au 31 décembre 1976 qui figurent au bilan à leur valeur réévaluée à cette date (réévaluation légale).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- constructions	20 ans
- matériel et outillage	5 à 10 ans
- matériel de transport	4 ans
- matériel de bureau et informatique	5 à 10 ans
- mobilier	10 ans
- agencements des constructions	10 ans

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport.

Depuis 2011, l'option est prise de comptabiliser en charges de l'exercice les frais d'acquisitions de titres (droits de mutations, honoraires ou commissions et frais d'actes).

La conversion en euros de la valeur des titres libellés en devises est faite au cours de change à la date d'acquisition.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs sur la base de budgets prévisionnels à long terme hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

2.2.2. Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés selon la méthode du prix de revient complet de production, qui comprend les coûts directs et indirects de production. Le prix de revient est calculé selon la méthode du premier entré premier sorti.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur nette de réalisation.

La valeur de réalisation est notamment estimée en fonction des perspectives de revente et du niveau d'obsolescence des produits.

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et créances libellées en devises et ayant fait l'objet d'une couverture à terme figurent au bilan au cours de couverture garanti.

Les dettes et les créances n'ayant pas fait l'objet d'une couverture du risque de change figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste "Ecart de conversion actif ou passif".

Une provision pour risques est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les pertes de change latentes non couvertes.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant intra-groupe auprès de la Compagnie de Saint-Gobain.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même, au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions auxquels ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

La société comptabilise ses engagements sociaux en provisions pour risques et charges. L'estimation retenue correspond à l'évaluation actuarielle des prestations accordées selon la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les écarts actuariels relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies générés dans l'année sont comptabilisés immédiatement et intégralement dans le compte de résultat.

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 109 K€ et correspondent au montant de l'APA. La dotation aux amortissements à 300 K€ et de 79 K€ au titre de l'APA.

La société n'a pas cédé ou mis hors service des immobilisations incorporelles.

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 3 170 K€, L'APA s'élève à 3 768 K€
La dotation aux amortissements est de 3 625 K€ et de 3 227 K€ au titre de l'APA.

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 579 K€, dégageant ainsi une plus-value nette de 474 K€.

Les immobilisations en cours s'élèvent à 1 621 K€.

Le principal investissement de l'exercice est la création de l'agence Grenoble Bresson pour 960K€.

c) Immobilisations financières (en milliers d'Euros)

Sociétés détenues	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Chiffre d'Affaires HT (100%) du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Résultat (bénéfice ou perte à 100%) du dernier exercice clos
DECO CERAM	1 144	19 499	100%	26 804	26 804	145 212	1 587	1 818
DMBP	25 380	41 608	11,92%	7 912	7 912	380 409	1 906	9 396

d) Variation des immobilisations et des amortissements

Variation des immobilisations (en milliers d'Euros)

IMMOBILISATIONS	valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	APA	Immos en cours	cessions, mises hors service	Valeur brute à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 405		109			21 514
Total	21 405		109			21 514
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	16 806	256	943	7	77	17 935
Constructions sur sol propre	15 393	63	425	4	58	15 828
Constructions sur sol d'autrui	7 843	55	140	159	2	8 195
Installations générales, agencement des constructions	7 604	292	186	13	76	8 017
Installations techniques, matériels et outillages ind	15 918	342	741	157	118	17 040
Autres immobilisations corporelles :						
Installations générales, agencements, aménagements	13 585	459	1 237	601	132	15 750
Matériel de transport	1 498	98	18		113	1 501
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 898	29	42	11	2	3 979
Immobilisations en cours	961	1 577	36	(952)		1 621
Total	83 505	3 170	3 768		579	89 865
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres de participation	34 716					34 716
Titres Immobilisés						
Dépôts et Cautionnements	42	9			11	40
Total	34 758	9			11	34 756
TOTAL GENERAL	139 668	3 179	3 877		590	146 134

Variation des amortissements et dépréciations (en milliers d'Euros)

AMORTISSEMENTS	Montant au début de l'exercice	APA	Montant au début de l'exercice corrigé	Augmentations		Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
				Dotations de l'exercice	Reclassements	Amortissements des éléments sortis	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 032	79	4 111	300			4 411
Total	4 032	79	4 111	300			4 411
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	8 620	700	9 320	585		64	9 841
Constructions sur sol propre	10 546	378	10 925	370		58	11 237
Constructions sur sol d'autrui	4 598	128	4 726	345		1	5 071
Installations générales, agencement des constructions	5 874	158	6 032	311		76	6 268
Installations techniques, matériels et outillages ind	11 995	681	12 676	843		112	13 407
Autres immobilisations corporelles							
Installations générales, agencements, aménagements	8 391	1 125	9 516	950		116	10 350
Matériel de transport	1 285	18	1 303	111		107	1 307
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 094	38	3 132	110		2	3 239
Total	54 403	3 227	57 630	3 625		536	60 720
TOTAL GENERAL	58 435	3 306	61 741	3 925		536	65 131

3.2. Actif circulant

En milliers d'Euros

Intitulé	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	1 418	1 698	1 418	1 698
Créances	5 251	1 499	2 203	4 547
TOTAL	6 669	3 197	3 620	6 245

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Suite à l'apport partiel d'actif par la société COMASUD en date du 1 janvier 2020, Création de 9100 actions nouvelles attribuées à COMASUD et une Augmentation de capital de 6 601 950 € à 6 741 180 €.

Le capital social, d'un montant de 6 741 180 €, se compose de 440 600 actions d'une valeur nominale de 15,30€ chacune, détenues à hauteur de 95,32% par POINT P SAS, de 2,04% par BMCE SAS et de 2,63% par COMASUD SAS.

b) Variation des capitaux propres (en K€)

Intitulé	Ouverture	Report-à-Nouveau	APA	Dividendes	Résultat 2020	Clôture
Capital	6 602		139			6 741
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 281		389			12 670
Réserve légale	646	14				660
Autres réserves	1 064					1 064
Report-à-nouveau	27 684	1 677				29 361
Résultat de l'exercice 2019	9 281	(1 691)		(7 590)		
Résultat de l'exercice 2020					(10 932)	(10 932)
Total des Capitaux Propres	57 558		529	(7 590)	(10 932)	39 565

3.4. Provisions pour risques et charges, pour dépréciations d'actif, et réglementées

Variation des provisions pour risques et charges, des provisions pour dépréciations sur actif immobilisé et circulant et des provisions réglementées (en K€)

Intitulé	Montant au début de l'exercice	APA	Augmentations		Utilisations		Diminutions		Montant à la fin de l'exercice
			Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reprises de l'exercice			
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES									
Provisions pour litiges personnel	313		109	(46)	(35)				341
Provisions bilan à 6 ans			114						114
Provisions pour charges personnel (UP)	117			(6)					111
Provisions pour litiges produits	78		23		(9)				92
Provisions pour risque divers	23								23
Provisions pour garantie titrisation									
Provisions pour impôts									
Provisions pour coût de fermeture agence			10						10
Provisions pour médailles du travail	315		46	(7)					354
Provisions retraite CARDIFF	2 743		83	(1 536)					1 290
Provisions pensions et obligations	4 044		732	(376)					4 400
Total	7 633		1 117	(1 971)	(44)				6 735
PROVISIONS POUR DEPRECIATION ACTIF IMMOBILISE									
Immobilisations Incorporelles	1 856								1 856
Total	1 856								1 856
PROVISIONS POUR DEPRECIATION ACTIF CIRCULANT									
Stocks	1 418		1 698		(1 418)				1 698
Clients	5 251		1 499		(2 203)				4 547
Total	6 669		3 197		(3 620)				6 245
PROVISIONS REGLEMENTEES									
Amortissements dérogatoires	1 477	42	81		(408)				1 193
Total	1 477	42	81		(408)				1 193
TOTAL GENERAL	17 634	42	4 395	(1 971)	(4 071)				16 029

3.5. Etat des créances et dettes par échéances

en milliers d'Euros			
ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Prêts	4	4	
Autres immobilisations financières	36		36
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés			
Clients douteux ou litigieux	5 346	5 346	
Autres créances clients	24 058	24 058	
Autres créances			
Personnel et comptes rattachés	10	10	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	188	188	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôt sur les bénéfices	453	453	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 535	2 535	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1	1	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	6 131	6 131	
Charges constatées d'avance	1 223	1 223	
TOTAL GENERAL	39 985	39 950	36

en K€				
ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
A un an au plus à l'origine	34	34		
A plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	2 782	2 682	90	9
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 646	49 646		
Dettes fiscales et sociales				
Personnel et comptes rattachés	3 902	3 224	678	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 773	2 773		
Etat et autres collectivités publiques				
Impôt sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	0	0		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	591	591		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 466	1 466		
Groupe et associés				
Autres dettes	32 028	31 782	245	
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	93 221	92 198	1 014	9

3.6. Comptes rattachés

Les **charges constatées d'avance** s'élèvent à 1 223 K€ et sont constituées par :

Charges Constatées d'Avance	2020	2019
Loyer Immobiliers	1 211	963
Location matériel de transport		10
Entretien, réparations, maintenance		4
Assurances	11	11
Achats d'espaces publicitaires	1	1
Animations diverses	0	
Droits d'utilisation et Auteurs		3
Relations clients		6
TOTAL	1 223	998

Pas de **produits constatés d'avance**.

Les **produits à recevoir** s'élèvent à 26 837 K€ et sont constitués par :

intitulé	2020	2019
Créances rattachées aux clients		
Clients - Effets à recevoir	20 396	17 916
Clients - Factures à établir	350	354
Total	20 745	18 270
Créances rattachées aux autres créances		
Fournisseurs - RRRO	4 145	4 754
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	1 591	1 901
Total	5 736	6 655
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
Indemnités Journalières de Sécurité Sociale	92	28
Indemnités Prévoyances		4
Formation continue	96	
Total	188	32
Etat et autres collectivités publiques		
Degreusement taxe fonciere	0	0
Etat-CVAE		2
Total	0	2
Débiteurs divers		
Indemnités d'assurances	166	157
Débiteurs divers		239
Total	166	396
TOTAL GENERAL	26 837	25 355

Les charges à payer s'élèvent à 18 183 K€ et sont constituées par :

Intitulé	2020	2019
Dettes rattachées aux dettes financières		
Intérêts courus sur participation des salariés		
Total		
Dettes rattachées aux comptes fournisseurs		
Fournisseurs Marchandises - Factures non parvenues	8 627	6 837
Fournisseurs Frais Généraux - Factures non parvenues	2 087	2 168
Fournisseurs Immobilisations - Factures non parvenues	422	415
Fournisseurs - Effets à payer	0	12 118
Total	11 136	21 538
Dettes rattachées aux dettes fiscales et sociales		
Personnel		
Congés à payer	2 139	1 913
Primes à payer	1 366	1 504
Intéressement à payer	389	288
Autres charges à payer		
Total	3 894	3 705
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
Charges sociales à payer	780	693
C3S à payer	420	399
Total	1 201	1 092
Etat et autres collectivités publiques		
Charges à payer taxes	424	208
Charges fiscales sur rémunérations	103	92
Total	527	300
Autres dettes		
Clients - RRRR	1 426	1 388
Clients - Avoir à établir		
Intérêts courus sur comptes courant		
Intérêts courus sur découvert bancaire		5
Divers charges à payer		76
Total	1 426	1 469
TOTAL GENERAL	18 183	28 105

3.7. Transactions avec des parties liées

Conformément aux dispositions du règlement 2010-02 homologué par arrêté du 29 décembre 2010, il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché.

Les transactions effectuées par la société BMRA avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

La société Point P SA ainsi que 15 de ses filiales, dont BMRA, ci-après les « cédants », ont mis en place un programme de titrisation de certaines créances commerciales, dans le cadre d'un accord signé le 2 décembre 2013 et modifié par un avenant signé le 10 novembre 2016. Un groupe de cinq banques finance ce programme.

Les principales caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Les créances sont cédées au nominal, sur une base renouvelable mensuellement, au Fonds Commun de Titrisation Point P (« FCT Point P ») créé pour le programme
- L'écart entre le nominal des créances cédées et le financement obtenu des banques est constitutif de parts subordonnées souscrites par le GIE Point P Finance, entité centralisatrice du programme, selon le principe du surdimensionnement
- Les moins-values sur les parts subordonnées au titre des pertes sur créances cédées, sont à la charge des cédants dans le cadre de la garantie accordée par eux au GIE Point P Finance
- Les cédants conservent la gestion et le recouvrement des créances cédées
- Les charges du FCT Point P, en particulier le cout du financement, sont à la charge des cédants au prorata des créances cédées

Le montant au 31/12/2020 des créances cédées s'élève à 39 135 K€ (solde du 411180).

Les encaissements sur créances cédées, revenant au FCT et laissés à disposition des cédants, s'élèvent à 26 559 K€ et sont présentés dans les autres dettes.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

Le chiffre d'affaires net réalisé en France représente 99,42 % du chiffre d'affaires net total (99,96 % en 2019), contre 0,58 % pour le chiffre d'affaires net export (0,04 % en 2019).

Par activité

L'activité est le négoce de matériaux de construction

4.2. Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Néant

4.3. Résultat financier

(En milliers d'Euros)

Intitulé	2020	2019
- Dividendes	3 493	2 533
- Autres produits financiers	98	75
- Dotations / Reprises sur provisions et dépréciations		
- Charges financières	(201)	(131)
Résultat financier	3 389	2 478

4.4. Résultat exceptionnel

(En milliers d'Euros)

Intitulé	2020	2019
Charges :		
Pénalités fiscales et sociales	0	2
Autres charges exceptionnelles	61	142
Coût de fermeture agence	10	
Autres charges Personnel Transform & Grow	62	427
Frais de personnel exceptionnels	45	132
Perte sur stock suite sinistre		100
VNC Immobilisations Incorporelles et Corporelles	43	39
VNC Immobilisations Financières		191
Dotations amortissements dérogatoires	81	80
Dotations provisions pour risques et charges		
Dotations provisions exceptionnelles UP		27
Total	302	1 139
Produits :		
Dégrèvements d'impôts et taxes		2
Autres produits exceptionnels	69	492
Produits de Cession Immobilisations Incorporelles et Corporelles	517	270
Reprises amortissements dérogatoires	408	474
Reprises provisions pour risques et charges		
Reprises provisions pour risques et charges UP	(6)	26
Indemnités assurance sinistre	262	779
Total	1 250	2 044
Résultat exceptionnel	948	905

4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

en milliers d'Euros	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	13 536	2 547	10 988
Résultat exceptionnel	947	326	621
Participation des salariés	678		678
Total	13 805	2 874	10 932

4.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement de la dette future d'impôt de 1 548 K€, calculé au taux de 25,82 %.

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

Intitulé	MONTANTS en K€
IMPÔT DU SUR :	
. Provisions réglementées :	
- Provision pour hausse des prix	
- Provision pour fluctuation des cours	
- Provision pour investissements	
- Amortissements dérogatoires	308
. Subventions d'investissement	
. Produits non imposables temporairement (à réintégrer l'année de leur acquisition)	
TOTAL ACCROISSEMENTS	308
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
. Charges non déductibles temporairement : (à déduire année suivante)	185
- Provision Indemnités de départ en retraite	1 469
- Provision UP	0
- TASCOM	27
- Participation	175
TOTAL ALLEGEMENTS	1 855
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(1 548)
Impôt dû sur plus-values différées	
Crédit à imputer sur :	
- Amortissements réputés différés	
- Déficit reportables	
- Moins-values au taux réduit	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	(1 548)

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

Les engagements reçus en garantie de paiement clients s'élèvent à 1 312 K€.

Les engagements au titre des Plans d'Unités de Performance sont les suivants :

Années	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Nbre UP couvertes	759	1 099	562	431	
Engagement CSG	-3 949	2 764	-677	2 169	308
Engagement personnels	3 949	-2 764	677	-2 169	-308

Ces engagements sont relatifs aux plans d'unités de performance, reçus de la Compagnie de Saint-Gobain (signés négativement) et donnés aux Salariés (signés positivement).

5.2. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise	TOTAL
Cadres	156	1	157
Agents de maîtrise et Techniciens	221	1	222
Employés	440	11	451
TOTAL	817	13	830

5.3. Rémunération des organes d'Administration

Les organes d'Administration ne perçoivent aucune rémunération de la part de la société, que ce soit au titre de leur fonction ou de leur mandat.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société BMRA est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5. Intégration fiscale

Depuis 1993, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan

Néant.

5.7. Autres éléments significatifs

Néant.

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

B.M.R.A.

Société par Actions Simplifiée au capital de 6 741 180 €
Siège social : 2080 avenue des Landiers
73000 CHAMBERY
056 503 097 R.C.S. Chambéry

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA CONSULTATION PAR CORRESPONDANCE DES ASSOCIES DU 14 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un et le quatorze mai, Monsieur Nicolas GODET, Président de la société B.M.R.A. au capital de 6 741 180 € divisé en 440 600 actions toutes nominatives de 15,30 € nominal chacune appartenant :

- 420 000 actions à la société POINT P S.A.S (RCS Paris 695 680 108)
- 9 000 actions à la société BMCE (RCS Orléans 390 398 055)
- 11 600 actions à la société COMASUD (RCS Marseille 057 802 753)

A, par le présent procès-verbal, déclaré et constaté que les résolutions suivantes ont été soumises à l'approbation des associés au moyen d'une consultation écrite, conformément à l'article 14 des statuts :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui font apparaître pour ledit exercice un bénéfice de 10 931 532 €.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, constatant que le bénéfice de l'exercice clos s'élève à 10 931 532 € que le report à nouveau est de 29 361 029 € formant un total de 40 292 561 € décide, sur proposition du Président, l'affectation suivante :

- o De prélever 13 923 €, pour porter la réserve légale à 674 118 €,
- o De prélever à titre de dividende la somme de 10 931 286 €,
- o De porter le solde en compte report à nouveau qui s'élèvera, après affectation à 29 347 352 €.

Sur proposition du Président, la collectivité des associés décide de verser, à chaque action ayant jouissance courante, un dividende de 24,81 €, qui sera mis en paiement à compter du 25 mai 2021.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Exercices	Nombre d'actions	Dividende par action	Dividende total (€)
2019	431 500	17,59	7 590 085,00
2018	422 500	20,89	8 826 025,00
2017	422 500	18,86	7 968 350,00

(.....)

QUATRIEME RESOLUTION

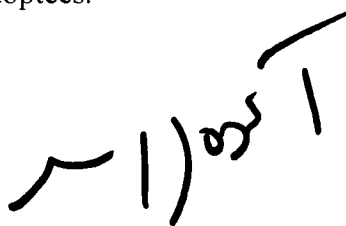
La collectivité des associés confère tous pouvoirs au Président ou au Directeur général, avec faculté de subdélégation, aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Le Président déclare avoir remis aux associés, selon les formes et délais prévus par les statuts, le texte des résolutions soumises à leur approbation, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que les autres documents nécessaires à leur information.

Qu'il a été rappelé aux associés qu'il leur appartient de retourner le texte des résolutions complété, daté et signé, dans un délai de dix jours à compter de sa réception.

Les associés ayant émis un vote favorable sur les résolutions qui leur ont été proposées ci-dessus, le président déclare que celles-ci sont adoptées.

FIN DE L'EXTRAIT



Le Président
M. Nicolas GODET



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet www.kpmg.fr

BMRA S.A.S.

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur
les conventions réglementées**

Décision collective des Associés relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2020

BMRA S.A S

2080 avenue des Landiers - 73000 Chambéry

Ce rapport contient 2 pages

Référence : PAD-212-20

KPMG S A
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »)

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siege social
KPMG S A
Tour Echo
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Defense Cedex
France

Téléphone +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet www.kpmg.fr

BMRA S.A.S.

Siège social 2080 avenue des Landiers - 73000 Chambéry
Capital social € 6 741 180

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Décision collective des Associés relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2020

A la collectivité des Associés de la société BMRA S A S.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre
rapport sur les conventions réglementées

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été
données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été
avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous
prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il
vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de
leur approbation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la
doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à
cette mission

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours
de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des
dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce

Paris La Défense, le 20 avril 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A

Pierre-Antoine Duffaud
Associé

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »)

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directorat et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Defense Cedex
Capital 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R C S Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet www.kpmg.fr

BMRA S.A.S.

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020
BMRA S.A.S.
2080 avenue des Landiers - 73000 Chambéry
Ce rapport contient 27 pages
Référence : PAD-212-21

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constituée de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »)

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet www.kpmg.fr

BMRA S.A.S.

Siège social : 2080 avenue des Landiers - 73000 Chambéry
Capital social : € 6 741 480

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société BMRA S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BMRA S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 a créé des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks, des créances et des immobilisations incorporelles et financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



BMRA S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
20 avril 2021

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 20 avril 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'PAD', with a long horizontal line extending to the right.

Pierre-Antoine Duffaud
Associé

B.M.R.A. Société par actions simplifiée
Etats financiers au 31 décembre 2020

B.M.R.A.
Société par actions simplifiée
Au capital de 6 741 180
Siège social
2080 Avenue des Landiers 73024 CHAMBERY cedex
73024 CHAMBERY cedex
RCS 05650309700810

COMPTES ANNUELS
ET ANNEXES

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	23 436	23 436	0	0
Fonds commercial	21 490 266	6 243 906	15 246 360	15 516 713
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	21 513 702	6 267 341	15 246 360	15 516 713
Terrains	17 934 978	9 837 812	8 097 166	8 186 593
Constructions	32 040 179	22 575 713	9 464 466	9 820 734
Installations techniques, matériel	17 039 666	13 406 703	3 632 963	3 923 277
Autres immobilisations corporelles	21 229 091	14 896 570	6 332 521	6 211 120
Immobilisations en cours	1 620 791	0	1 620 791	960 581
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	89 864 705	60 716 799	29 147 906	29 102 305
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	34 715 940	0	34 715 940	34 715 940
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	4 496	0	4 496	6 418
Autres immobilisations financières	35 500	0	35 500	35 500
TOTAL immobilisations financières	34 755 936	0	34 755 936	34 757 857
Total Actif Immobilisé (II)	146 134 342	66 984 140	79 150 202	79 376 875
Matières premières, approvisionnements	24 559	0	24 559	20 340
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	49 017 280	1 698 215	47 319 065	42 886 586
TOTAL Stock	49 041 839	1 698 215	47 343 624	42 906 926
Avances et acomptes versés sur commandes	25 068	0	25 068	39 474
Clients et comptes rattachés	29 403 825	4 546 938	24 856 887	21 051 634
Autres créances	9 318 635	0	9 318 635	10 909 250
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	38 747 529	4 546 938	34 200 590	32 000 358
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres				
Disponibilités	659 569	0	659 569	658 293
TOTAL Disponibilités	659 569	0	659 569	658 293
Charges constatées d'avance	1 223 040	0	1 223 040	998 474
Total Actif Circulant (III)	89 671 977	6 245 153	83 426 824	76 564 050
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	235 806 319	73 229 293	162 577 026	155 940 925

B.M.R.A. Société par actions simplifiée
Etats financiers au 31 décembre 2020

Bilan passif

BILAN-PASSIF	2020	2019
Capital social ou individuel dont versé : 6 741 180	6 741 180	6 601 950
Primes d'émission, de fusion, d'apport, .	12 669 921	12 280 557
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	660 195	646 425
Réserves statutaires ou contractuelles	212 388	212 388
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes 0	852 103	852 103
TOTAL Réserves	1 724 685	1 710 915
Report à nouveau	29 361 029	27 684 047
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	10 931 532	9 280 837
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	1 192 557	1 476 695
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	62 620 903	59 035 001
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	681 461	531 031
Provisions pour charges	6 053 384	7 101 643
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	6 734 845	7 632 674
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 763	59 242
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	2 781 810	3 151 149
TOTAL Dettes financières	2 815 574	3 210 390
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	883 437	823 832
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 645 619	48 743 205
Dettes fiscales et sociales	7 266 260	7 603 446
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 466 193	433 864
Autres dettes	31 144 195	28 458 513
TOTAL Dettes d'exploitation	90 405 705	86 062 859
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	93 221 278	89 273 249
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	162 577 026	155 940 925

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2020			Exercice 2019
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	271 189 773	1 399 410	272 589 184	263 056 830
Production vendue biens	320	0	320	275 280
Production vendue services	7 364 870	223 474	7 588 345	3 761 573
Chiffres d'affaires nets	278 554 964	1 622 885	280 177 848	267 093 683
Production stockée			0	0
Production immobilisée			40 424	86 820
Subventions d'exploitation			12 550	4 621
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			5 662 400	3 492 681
Autres produits			794 849	639 030
Total des produits d'exploitation (I)			286 688 070	271 316 836
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			195 277 930	186 557 043
Variation de stock (marchandises)			-4 713 168	-4 114 931
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-4 717	188 055
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-4 219	424
Autres achats et charges externes			35 842 850	32 623 513
Impôts, taxes et versements assimilés			4 029 146	3 300 964
Salaires et traitements			25 429 979	23 706 449
Charges sociales			10 155 761	9 623 406
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	3 924 861	3 377 071
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		3 196 953	3 364 160
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		1 106 900	833 000
Autres charges			2 299 478	1 554 485
Total des charges d'exploitation (II)			276 541 754	261 013 638
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			10 146 316	10 303 198
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			3 492 610	2 533 488
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			31	378
Autres intérêts et produits assimilés			98 017	74 909
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			3 590 659	2 608 775
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			201 343	130 729
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			201 343	130 730
RÉSULTAT FINANCIER			3 389 316	2 478 045
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			13 535 632	12 781 243

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	43 998	493 870
Produits exceptionnels sur opérations en capital	529 554	269 799
Reprises sur provisions et transferts de charges	675 809	1 280 133
Total des produits exceptionnels (VII)	1 249 361	2 043 802
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	100 822	802 555
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	109 924	229 540
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	91 199	106 856
Total des charges exceptionnelles (VIII)	301 946	1 138 951
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	947 416	904 851
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	677 945	846 421
Impôts sur les bénéfices (X)	2 873 571	3 558 836
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	291 528 090	275 969 412
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	280 596 559	266 688 575
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	10 931 532	9 280 837

Société BMRA

SAS au Capital de 6 741 180 Euros

Siège Social : 2080 avenue des Landiers – 73024 CHAMBERY Cedex

056 503 097 R.C.S. CHAMBERY

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2020

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	2
1.1. Impacts liés à la pandémie de Covid-19.....	2
2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	3
2.1. Principes comptables.....	3
2.2. Principales méthodes utilisées.....	3
2.2.1. Immobilisations et amortissements.....	3
2.2.2. Stocks.....	5
2.2.3. Créances.....	5
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises.....	5
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants.....	5
2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....	5
2.2.7. Provision pour risques et charges.....	6
2.2.8. Chiffre d'affaires.....	6
3. NOTES SUR LE BILAN.....	6
3.1. Immobilisations.....	6
3.2. Actif circulant.....	8
3.3. Capitaux propres.....	8
3.4. Provisions pour risques et charges, pour dépréciations d'actif, et réglementées.....	9
3.5. Etat des créances et dettes par échéances.....	10
3.6. Comptes rattachés.....	11
3.7. Transactions avec des parties liées.....	13
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	13
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires.....	13
4.2. Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges.....	13
4.3. Résultat financier.....	14
4.4. Résultat exceptionnel.....	14
4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel.....	15
4.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....	15
5. AUTRES INFORMATIONS.....	15
5.1. Engagements financiers.....	16
5.2. Effectif moyen.....	16
5.3. Rémunération des organes d'Administration.....	16
5.4. Consolidation.....	16
5.5. Intégration fiscale.....	17
5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan.....	17
5.7. Autres éléments significatifs.....	17
5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	17

L'activité de la société est le négoce de matériaux de construction.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12 avril 2021 par le Président.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits caractéristiques de l'exercice sont les suivants :

Au 1^{er} janvier 2020, la Société a pris en location-gérance six fonds de commerce de négoce de matériaux de construction situés en Drôme et Ardèche, appartenant à la Société COMASUD, faisant partie du même Groupe. Le 29 novembre 2020 est intervenu l'apport partiel d'actif de la Société COMASUD à la Société BMRA de ces six établissements lui appartenant, constituant une branche autonome d'activité, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020. En rémunération des apports, la Société BMRA crée 9100 actions nouvelles attribuées à la Société COMASUD, par augmentation de son capital de 139 230€. Le capital de la Société s'élève désormais à 6 741 180€.

Fermeture de l'agence d'Ygrande le 05/10/2020

Changement de Directeur Général le 01/12/2020

1.1. Impacts liés à la pandémie de Covid-19

L'activité de la Société BMRA a été fortement impactée par la pandémie de Covid-19 au cours du premier semestre 2020, alors que le second semestre aura vu un quasi-retour à la normale.

Dans ce contexte, les mesures prises par la Société pour faire face à la crise engendrée par la pandémie se sont manifestées à la fois par des décisions rapides prises dans le respect des priorités principales du Groupe Saint-Gobain :

- La santé et la sécurité des collaborateurs et autres parties prenantes,
- Le suivi du niveau de trésorerie de la Société, avec des mesures strictes, de réduction des coûts et des investissements et de contrôle du besoin en fonds de roulement, accompagnant les actions spécifiques de renforcement de la trésorerie du Groupe Saint-Gobain, Les dispositifs de report d'échéances fiscales et sociales n'ont pas été utilisés par la Société.
- La poursuite du service aux clients, avec un recours accru au digital dès le début de la crise, poursuivi par la mise en place de nouveaux services pour adapter les solutions aux besoins post-coronavirus.
- La préparation précoce des conditions de redémarrage des installations commerciales et logistiques, qui a permis d'accompagner au mieux la reprise dès que les mesures restrictives ont été levées.

Parallèlement à des mesures de réduction des coûts, la Société a pu utiliser les dispositifs de soutien mis en place par le gouvernement en France. Elle a notamment bénéficié, au cours du 1^{er} semestre 2020, des mesures de chômage partiel, comptabilisés en réduction des charges salariales afférentes.

Les charges générées par les mesures prises en réponse à la crise de Covid-19, liées aux dépenses spécifiques de protection sanitaire (masques, gel hydro alcoolique, tests...), ont été intégralement comptabilisées en charges opérationnelles.

Les effets de la pandémie, bien qu'en très forte atténuation au cours du second semestre, ont néanmoins été considérés dans la valorisation des actifs à la date de clôture.

La revue des comptes clients suite aux conséquences de la crise de Covid-19 n'a pas fait apparaître de risques majeurs de défaut de paiement.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation compte-tenu de l'appartenance au groupe Saint-Gobain
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthode comptable décrits ci-dessous
Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production. Le coût de production comprend :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.

La société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

a) Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés. En revanche, les coûts de développement correspondant à des projets nettement individualisés et ayant de

sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont enregistrés en immobilisations incorporelles pendant l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée du projet, n'excédant pas 5 ans.

Les brevets et marques pour lesquelles la durée de consommation des avantages économiques attendus est déterminable sont amortis linéairement sur une durée réelle d'utilisation allant de 7 à 20 ans. Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis linéairement sur une durée allant de 3 à 5 ans selon leur durée de vie estimée.

Les fonds de commerce inscrits au bilan qui faisaient l'objet d'un amortissement continuent d'être amortis sur leur durée résiduelle restante. Ceux qui avaient une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, à l'exception de celles acquises antérieurement au 31 décembre 1976 qui figurent au bilan à leur valeur réévaluée à cette date (réévaluation légale).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- constructions	20 ans
- matériel et outillage	5 à 10 ans
- matériel de transport	4 ans
- matériel de bureau et informatique	5 à 10 ans
- mobilier	10 ans
- agencements des constructions	10 ans

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport.

Depuis 2011, l'option est prise de comptabiliser en charges de l'exercice les frais d'acquisitions de titres (droits de mutations, honoraires ou commissions et frais d'actes).

La conversion en euros de la valeur des titres libellés en devises est faite au cours de change à la date d'acquisition.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs sur la base de budgets prévisionnels à long terme hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

2.2.2. Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés selon la méthode du prix de revient complet de production, qui comprend les coûts directs et indirects de production. Le prix de revient est calculé selon la méthode du premier entré premier sorti.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur nette de réalisation.

La valeur de réalisation est notamment estimée en fonction des perspectives de revente et du niveau d'obsolescence des produits.

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et créances libellées en devises et ayant fait l'objet d'une couverture à terme figurent au bilan au cours de couverture garanti.

Les dettes et les créances n'ayant pas fait l'objet d'une couverture du risque de change figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste "Ecart de conversion actif ou passif".

Une provision pour risques est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les pertes de change latentes non couvertes.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant intra-groupe auprès de la Compagnie de Saint-Gobain.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même, au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions auxquels ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

La société comptabilise ses engagements sociaux en provisions pour risques et charges. L'estimation retenue correspond à l'évaluation actuarielle des prestations accordées selon la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les écarts actuariels relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies générés dans l'année sont comptabilisés immédiatement et intégralement dans le compte de résultat.

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 109 K€ et correspondent au montant de l'APA. La dotation aux amortissements à 300 K€ et de 79 K€ au titre de l'APA.

La société n'a pas cédé ou mis hors service des immobilisations incorporelles.

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 3 170 K€, L'APA s'élève à 3 768 K€
La dotation aux amortissements est de 3 625 K€ et de 3 227 K€ au titre de l'APA.

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 579 K€, dégagant ainsi une plus-value nette de 474 K€.

Les immobilisations en cours s'élèvent à 1 621 K€.

Le principal investissement de l'exercice est la création de l'agence Grenoble Bresson pour 960K€.

c) Immobilisations financières (en milliers d'Euros)

Sociétés détenues	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Chiffre d'Affaires HT (100%) du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Résultat (bénéfice ou perte à 100%) du dernier exercice clos
DECOCERAM	1 144	19 499	100%	26 804	26 804	145 212	1 587	1 818
DMBP	25 380	41 608	11,92%	7 912	7 912	380 409	1 906	9 396

d) Variation des immobilisations et des amortissements

Variation des immobilisations (en milliers d'Euros)

IMMOBILISATIONS	valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	APA	Immos en cours	cessions, mises hors service	Valeur brute à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 405		109			21 514
Total	21 405		109			21 514
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	16 806	256	943	7	77	17 935
Constructions sur sol propre	15 393	63	425	4	58	15 828
Constructions sur sol d'autrui	7 843	55	140	159	2	8 195
Installations générales, agencement des constructions	7 604	292	186	13	76	8 017
Installations techniques, matériels et outillages ind	15 918	342	741	157	118	17 040
Autres immobilisations corporelles						
Installations générales, agencements, aménagements	13 585	459	1 237	601	132	15 750
Matériel de transport	1 498	98	18		113	1 501
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 898	29	42	11	2	3 979
Immobilisations en cours	961	1 577	36	(952)		1 621
Total	83 505	3 170	3 768		579	89 865
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres de participation	34 716					34 716
Titres Immobilisés						
Dépôts et Cautionnements	42	9			11	40
Total	34 758	9			11	34 756
TOTAL GENERAL	139 668	3 179	3 877		590	146 134

Variation des amortissements et dépréciations (en milliers d'Euros)

AMORTISSEMENTS	Montant au début de l'exercice	APA	Montant au début de l'exercice corrigé	Augmentations		Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
				Dotations de l'exercice	Reclassements	Amortissements des éléments sortis	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 032	79	4 111	300			4 411
Total	4 032	79	4 111	300			4 411
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	8 620	700	9 320	585		64	9 841
Constructions sur sol propre	10 546	378	10 925	370		58	11 237
Constructions sur sol d'autrui	4 598	128	4 726	345		1	5 071
Installations générales, agencement des constructions	5 874	158	6 032	311		76	6 268
Installations techniques, matériels et outillages ind	11 995	681	12 676	843		112	13 407
Autres immobilisations corporelles							
Installations générales, agencements, aménagements	8 391	1 125	9 516	950		116	10 350
Matériel de transport	1 285	18	1 303	111		107	1 307
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 094	38	3 132	110		2	3 239
Total	54 403	3 227	57 630	3 625		536	60 720
TOTAL GENERAL	58 435	3 306	61 741	3 925		536	65 131

3.2. Actif circulant

En milliers d'Euros

Intitulé	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	1 418	1 698	1 418	1 698
Créances	5 251	1 499	2 203	4 547
TOTAL	6 669	3 197	3 620	6 245

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Suite à l'apport partiel d'actif par la société COMASUD en date du 1 janvier 2020, Création de 9100 actions nouvelles attribuées à COMASUD et une Augmentation de capital de 6 601 950 € à 6 741 180 €.

Le capital social, d'un montant de 6 741 180 €, se compose de 440 600 actions d'une valeur nominale de 15,30€ chacune, détenues à hauteur de 95,32% par POINT P SAS, de 2.04% par BMCE SAS et de 2,63% par COMASUD SAS.

b) Variation des capitaux propres (en K€)

Intitulé	Ouverture	Report-à-Nouveau	APA	Dividendes	Résultat 2020	Clôture
Capital	6 602		139			6 741
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 281		389			12 670
Réserve légale	646	14				660
Autres réserves	1 064					1 064
Report-à-nouveau	27 684	1 677				29 361
Résultat de l'exercice 2019	9 281	(1 691)		(7 590)		
Résultat de l'exercice 2020					(10 932)	(10 932)
Total des Capitaux Propres	57 558		529	(7 590)	(10 932)	39 565

3.4. Provisions pour risques et charges, pour dépréciations d'actif, et réglementées

Variation des provisions pour risques et charges, des provisions pour dépréciations sur actif immobilisé et circulant et des provisions réglementées (en K€)

Intitulé	Montant au début de l'exercice	APA	Augmentations		Utilisations		Diminutions		Montant à la fin de l'exercice
			Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reprises de l'exercice			
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES									
Provisions pour litiges personnel	313			109	(46)		(35)		341
Provisions bilan à 6 ans				114					114
Provisions pour charges personnel (UP)	117				(6)				111
Provisions pour litiges produits	78			23			(9)		92
Provisions pour nsque divers	23								23
Provisions pour garantie titnsation									
Provisions pour impôts									
Provisions pour coût de fermeture agence				10					10
Provisions pour médailles du travail	315			46	(7)				354
Provisions retraite CARDIFF	2 743			83	(1 536)				1 290
Provisions pensions et obligations	4 044			732	(376)				4 400
Total	7 633			1 117	(1 971)		(44)		6 735
PROVISIONS POUR DEPRECIATION ACTIF IMMOBILISE									
Immobilisations Incorporelles	1 856								1 856
Total	1 856								1 856
PROVISIONS POUR DEPRECIATION ACTIF CIRCULANT									
Stocks	1 418			1 698			(1 418)		1 698
Clients	5 251			1 499			(2 203)		4 547
Total	6 669			3 197			(3 620)		6 245
PROVISIONS REGLEMENTEES									
Amortissements dérogatoires	1 477	42		81			(408)		1 193
Total	1 477	42		81			(408)		1 193
TOTAL GENERAL	17 634	42		4 395	(1 971)		(4 071)		16 029

3.5. Etat des créances et dettes par échéances

en milliers d'Euros			
ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Prêts	4	4	
Autres immobilisations financières	36		36
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés			
Clients douteux ou litigieux	5 346	5 346	
Autres créances clients	24 058	24 058	
Autres créances			
Personnel et comptes rattachés	10	10	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	188	188	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôt sur les bénéfices	453	453	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 535	2 535	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1	1	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	6 131	6 131	
Charges constatées d'avance	1 223	1 223	
TOTAL GENERAL	39 985	39 950	36

en K€				
ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
A un an au plus à l'origine	34	34		
A plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	2 782	2 682	90	9
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 646	49 646		
Dettes fiscales et sociales				
Personnel et comptes rattachés	3 902	3 224	678	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 773	2 773		
Etat et autres collectivités publiques				
Impôt sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	0	0		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	591	591		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 466	1 466		
Groupe et associés				
Autres dettes	32 028	31 782	245	
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	93 221	92 198	1 014	9

3.6. Comptes rattachés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 223 K€ et sont constituées par :

Charges Constatées d'Avance	2020	2019
Loyer Immobiliers	1 211	963
Location matériel de transport		10
Entretien, réparations, maintenance		4
Assurances	11	11
Achats d'espaces publicitaires	1	1
Animations diverses	0	
Droits d'utilisation et Auteurs		3
Relations clients		6
TOTAL	1 223	998

Pas de produits constatés d'avance.

Les produits à recevoir s'élèvent à 26 837 K€ et sont constitués par :

intitulé	2020	2019
Créances rattachées aux clients		
Clients - Effets à recevoir	20 396	17 916
Clients - Factures à établir	350	354
Total	20 745	18 270
Créances rattachées aux autres créances		
Fournisseurs - RRRO	4 145	4 754
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	1 591	1 901
Total	5 736	6 655
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
Indemnités Journalières de Sécurité Sociale	92	28
Indemnités Prévoyances		4
Formation continue	96	
Total	188	32
Etat et autres collectivités publiques		
Degrevement taxe fonciere	0	0
Etat-CVAE		2
Total	0	2
Débiteurs divers		
Indemnités d'assurances	166	157
Débiteurs divers		239
Total	166	396
TOTAL GENERAL	26 837	25 355

Les charges à payer s'élèvent à 18 183 K€ et sont constituées par :

Intitulé	2020	2019
Dettes rattachées aux dettes financières		
Intérêts courus sur participation des salariés		
Total		
Dettes rattachées aux comptes fournisseurs		
Fournisseurs Marchandises - Factures non parvenues	8 627	6 837
Fournisseurs Frais Généraux - Factures non parvenues	2 087	2 168
Fournisseurs Immobilisations - Factures non parvenues	422	415
Fournisseurs - Effets à payer	0	12 118
Total	11 136	21 538
Dettes rattachées aux dettes fiscales et sociales		
Personnel		
Congés à payer	2 139	1 913
Primes à payer	1 366	1 504
Intéressement à payer	389	288
Autres charges à payer		
Total	3 894	3 705
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
Charges sociales à payer	780	693
C3S à payer	420	399
Total	1 201	1 092
Etat et autres collectivités publiques		
Charges à payer taxes	424	208
Charges fiscales sur rémunérations	103	92
Total	527	300
Autres dettes		
Clients - RRRRA	1 426	1 388
Clients - Avoir à établir		
Intérêts courus sur comptes courant		
Intérêts courus sur découvert bancaire		5
Divers charges à payer		76
Total	1 426	1 469
TOTAL GENERAL	18 183	28 105

3.7. Transactions avec des parties liées

Conformément aux dispositions du règlement 2010-02 homologué par arrêté du 29 décembre 2010, il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché.

Les transactions effectuées par la société BMRA avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

La société Point P SA ainsi que 15 de ses filiales, dont BMRA, ci-après les « cédants », ont mis en place un programme de titrisation de certaines créances commerciales, dans le cadre d'un accord signé le 2 décembre 2013 et modifié par un avenant signé le 10 novembre 2016. Un groupe de cinq banques finance ce programme.

Les principales caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Les créances sont cédées au nominal, sur une base renouvelable mensuellement, au Fonds Commun de Titrisation Point P (« FCT Point P ») créé pour le programme
- L'écart entre le nominal des créances cédées et le financement obtenu des banques est constitutif de parts subordonnées souscrites par le GIE Point P Finance, entité centralisatrice du programme, selon le principe du surdimensionnement
- Les moins-values sur les parts subordonnées au titre des pertes sur créances cédées, sont à la charge des cédants dans le cadre de la garantie accordée par eux au GIE Point P Finance
- Les cédants conservent la gestion et le recouvrement des créances cédées
- Les charges du FCT Point P, en particulier le coût du financement, sont à la charge des cédants au prorata des créances cédées

Le montant au 31/12/2020 des créances cédées s'élève à 39 135 K€ (solde du 411180).

Les encaissements sur créances cédées, revenant au FCT et laissés à disposition des cédants, s'élèvent à 26 559 K€ et sont présentés dans les autres dettes.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

Le chiffre d'affaires net réalisé en France représente 99,42 % du chiffre d'affaires net total (99,96 % en 2019), contre 0,58 % pour le chiffre d'affaires net export (0,04 % en 2019).

Par activité

L'activité est le négoce de matériaux de construction

4.2. Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Néant

4.3. Résultat financier

(En milliers d'Euros)

Intitulé	2020	2019
- Dividendes	3 493	2 533
- Autres produits financiers	98	75
- Dotations / Reprises sur provisions et dépréciations		
- Charges financières	(201)	(131)
Résultat financier	3 389	2 478

4.4. Résultat exceptionnel

(En milliers d'Euros)

Intitulé	2020	2019
Charges :		
Pénalités fiscales et sociales	0	2
Autres charges exceptionnelles	61	142
Coût de fermeture agence	10	
Autres charges Personnel Transform & Grow	62	427
Frais de personnel exceptionnels	45	132
Perte sur stock suite sinistre		100
VNC Immobilisations Incorporelles et Corporelles	43	39
VNC Immobilisations Financières		191
Dotations amortissements dérogatoires	81	80
Dotations provisions pour risques et charges		
Dotations provisions exceptionnelles UP		27
Total	302	1 139
Produits :		
Dégrèvements d'impôts et taxes		2
Autres produits exceptionnels	69	492
Produits de Cession Immobilisations Incorporelles et Corporelles	517	270
Reprises amortissements dérogatoires	408	474
Reprises provisions pour risques et charges		
Reprises provisions pour risques et charges UP	(6)	26
Indemnités assurance sinistre	262	779
Total	1 250	2 044
Résultat exceptionnel	948	905

4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

en milliers d'Euros	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	13 536	2 547	10 988
Résultat exceptionnel	947	326	621
Participation des salariés	678		678
Total	13 805	2 874	10 932

4.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement de la dette future d'impôt de 1 548 K€, calculé au taux de 25,82 %.

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

Intitulé	MONTANTS en K€
IMPÔT DU SUR :	
Provisions réglementées	
- Provision pour hausse des prix	
- Provision pour fluctuation des cours	
- Provision pour investissements	
- Amortissements dérogatoires	308
Subventions d'investissement	
Produits non imposables temporairement (à réintégrer l'année de leur acquisition)	
TOTAL ACCROISSEMENTS	308
IMPÔT PAYÉ D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement : (à déduire année suivante)	185
- Provision Indemnités de départ en retraite	1 469
- Provision UP	0
- TASCOM	27
- Participation	175
TOTAL ALLEGEMENTS	1 855
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(1 548)
Impôt dû sur plus-values différées	
Crédit à imputer sur :	
- Amortissements réputés différés	
- Déficit reportables	
- Moins-values au taux réduit	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	(1 548)

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

Les engagements reçus en garantie de paiement clients s'élèvent à 1 312 K€.

Les engagements au titre des Plans d'Unités de Performance sont les suivants :

Années	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Nbre UP couvertes	759	1 099	562	431	
Engagement CSG	-3 949	2 764	-677	2 169	308
Engagement personnels	3 949	-2 764	677	-2 169	-308

Ces engagements sont relatifs aux plans d'unités de performance, reçus de la Compagnie de Saint-Gobain (signés négativement) et donnés aux Salariés (signés positivement).

5.2. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise	TOTAL
Cadres	156	1	157
Agents de maîtrise et Techniciens	221	1	222
Employés	440	11	451
TOTAL	817	13	830

5.3. Rémunération des organes d'Administration

Les organes d'Administration ne perçoivent aucune rémunération de la part de la société, que ce soit au titre de leur fonction ou de leur mandat.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société BMRA est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5. Intégration fiscale

Depuis 1993, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan

Néant.

5.7. Autres éléments significatifs

Néant.

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.